

Sommaire

- Dossier de sûreté
- Notification
 - Quoi
 - Qui
 - Contenu de la notification
 - Quand
 - Comment
- Dossier de fabrication
- Questions

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Colis non-approuvé



Dossier de sûreté

Rappel de l'art. 801 du SSR-6 (5.1.5.2 de l'ADR) en vigueur depuis plus de 20 ans :

For package designs where it is not required that a competent authority issue a certificate of approval, **the consignor shall**, on request; make available for inspection by the relevant competent authority, **documentary evidence of the compliance** of the package design with all the applicable requirements

Conseil : utiliser le guide PDSR de l'EACA

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Colis non-approuvé



Notification des colis nonapprouvés

Quels colis non-approuvés doivent être notifiés ? (Arrêté AFCN art. 11)

- ➤ Tous colis non-approuvés sauf :
 - ➤ Colis excepté
 - ➤ Colis uniquement en transit

Qui doit introduire la notification ? (Arrêté AFCN art. 11)

- ➤ Le concepteur si modèle belge
- ➤ Le propriétaire belge si modèle étranger
- L'expéditeur belge si propriétaire étranger et modèle étranger

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Colis non-approuvé



Notification des colis nonapprouvés

Que doit contenir la notification ? (Arrêté AFCN art. 11)

- ➤ Noms et coordonnées :
 - ➤ du concepteur
 - ➤ de l'expéditeur belge
 - >du fabricant
- > La référence du dossier de sûreté
- ➤ Une description succincte du modèle + une illustration
- ➤ Une description succincte du contenu radioactif

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Colis non-approuvé

FANC (a)

Notification des colis nonapprouvés

Quand la notification doit-elle être envoyée ? (Arrêté AFCN art. 11)

- > 1 x /an
- > Avant la fin du premier trimestre (1ère fois avant avril 2018)

Comment la notification peut être envoyée ? (Arrêté AFCN art. 11)

➤ Via un formulaire électronique (en développement)

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Colis non-approuvé

FANC ®
federal agency for nuclear control

Dossier de fabrication

Dans quels cas une copie du dossier de fabrication doit être tenue à disposition de l'AFCN ? (AR art. 123)

Colis non-approuvé d'origine belge (sauf colis excepté)

08/12/2016 - Session d'information Approbations et colis - Colis non-approuvé



